



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Agriculture lotoise

Question orale n° 1622

### Texte de la question

M. Aurélien Pradié interroge M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur le cri d'alerte qu'ont lancé les syndicats agricoles lotois en décembre 2021. Cela fait déjà plusieurs années que la France a perdu sa souveraineté alimentaire. Les normes françaises sont les plus contraignantes comparé aux pays européens, les importations sont plus importantes que les exportations. Près d'un fruit et légume sur deux consommés en France est aujourd'hui importé. Or ces importations, c'est non seulement la sécurité de l'alimentation des Français qui devrait être une priorité, mais aussi la compétitivité économique agricole et le revenu des agriculteurs. Les agriculteurs étouffent. Leur détresse est insupportable. Les défis et les urgences sont nombreux : le revenu agricole mais aussi la prévention et l'assurance contre les aléas climatiques. Mais encore : l'accès à l'eau et à une irrigation essentielle aux productions et enfin les zones de non-traitement. Il apparaît essentiel d'accompagner les agriculteurs, ils ne peuvent pas être la cible permanente de *l'agribashing*. La colère des agriculteurs lotois et de tous les agriculteurs français est vive. Le pays ne peut pas abandonner son agriculture. Une grande nation doit faire de la production agricole une priorité stratégique. Aussi, il souhaiterait savoir ce que le Gouvernement entend mettre en place comme mesures concrètes et rapides envers les agriculteurs ; pas des promesses mais des actes ; il est temps d'agir vraiment.

### Texte de la réponse

#### AGRICULTURE LOTOISE

**M. le président.** La parole est à M. Aurélien Pradié, pour exposer sa question, n° 1622, relative à l'agriculture lotoise.

**M. Aurélien Pradié.** Monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, vous étiez il y a quelques mois en déplacement dans le département du Lot. À cette occasion, vous avez pris des engagements clairs, que je tiens à vous rappeler, car les promesses ne valent que si elles sont tenues. Les agriculteurs de ce département, où l'agriculture est essentielle, vous avaient appelé à lancer un plan expérimental de développement de l'accès à l'eau et des lacs collinaires. Alors que plusieurs projets en ce sens existaient dans le département du Lot, beaucoup n'ont pas pu aboutir, notamment du fait de nombreux blocages de nature administrative, et parfois judiciaire.

À cette occasion, vous avez annoncé que le département pourrait expérimenter de nouvelles modalités d'accès à l'eau et de déploiement de lacs collinaires. C'était il y a de longs mois. Nous n'avons depuis reçu aucune nouvelle. Pourtant, le Lot, comme les autres départements de France, a besoin de l'accès à l'eau. Ce n'est pas un détail : cet accès est vital non seulement pour la production agricole, mais aussi pour l'avènement d'une agriculture plus raisonnée. Il se trouve que de nombreux projets, notamment de lacs collinaires, sont sur les rails dans le Lot.

De nombreux producteurs attendent une accélération des procédures administratives. Il faut pour cela que des

consignes soient passées. Nous espérons toujours que le département du Lot devienne pilote en matière d'accès à l'eau et d'irrigation, notamment pour développer de nouvelles productions, qui restent actuellement difficiles dans un territoire comme le nôtre.

Cet engagement sera-t-il tenu, non pas dans les mois, mais dans les semaines à venir – puisque vous arrivez, comme nous, au terme de la mission qui nous a été confiée par nos concitoyens ?

Au-delà de ce point, je tiens à souligner – mais vous le savez sûrement – que la profession agricole souffre de maux qui ne sont pas traités en profondeur : la question du revenu, celle de l'assurance face aux calamités, dont nous débattons demain et qui nécessitera, plus qu'une politique de petits pas, une action réellement volontariste, et celle de l'agribashing insupportable dont souffrent les producteurs, qui exercent sûrement un des plus beaux métiers du monde et qui sont terriblement affectés par l'ambiance actuelle.

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

**M. Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation.** Beaucoup d'entre vous commencent à me connaître. Il me semble que vous tombez très mal avec votre question, monsieur le député, car on peut me faire beaucoup de reproches, mais pas celui de ne pas tenir mes engagements. (*M. Aurélien Pradié proteste.*) Je crains que vous ne soyez plutôt, en réalité, dans la position de l'arroseur arrosé. Plusieurs exemples le montrent.

Vous avez évoqué la nécessité de proposer une assurance récolte ambitieuse. La commission chargée d'expertiser cette question s'est tenue la semaine dernière. Vous n'y étiez pas !

**M. Aurélien Pradié.** Je serai en séance demain !

**M. Julien Denormandie, ministre.** Vous n'y étiez point, monsieur le député.

**M. Aurélien Pradié.** Je ne fais pas partie de cette commission !

**M. Julien Denormandie, ministre.** Je m'étais engagé à créer cette assurance récolte. J'ai tenu le calendrier annoncé.

**M. Aurélien Pradié.** Vous êtes invraisemblable ! Vous ne connaissez pas le fonctionnement de l'Assemblée !

**M. Julien Denormandie, ministre.** Ensuite, le Varenne de l'eau...

**M. Aurélien Pradié.** Répondez sur l'eau !

**M. Julien Denormandie, ministre.** C'est ce que je fais, monsieur le député. Gardez votre calme. L'assurance récolte constitue l'un des piliers de l'accès à l'eau. Vous l'avez d'ailleurs évoquée dans votre question.

Deuxième élément : si le premier groupe de travail mobilisé dans le cadre du Varenne de l'eau a traité de l'assurance récolte, la deuxième thématique concernait l'adaptation des cultures au changement climatique. Là encore, l'engagement a été tenu, puisque nous avons annoncé les résultats le 20 décembre. Le troisième groupe...

**M. Aurélien Pradié.** Je fais référence aux engagements que vous avez pris sur l'eau !

**M. Julien Denormandie, ministre.** C'est bien de cela qu'il s'agit, monsieur le député ! Simplement, il faut aborder la question de manière cohérente. Tout ce dont je parle, c'est l'eau !

**M. le président.** Monsieur Pradié, veuillez écouter la réponse qui vous est apportée par le ministre. Vous

disposerez d'un temps de parole pour répondre si vous le souhaitez.

**M. Julien Denormandie, ministre.** La troisième thématique portait précisément sur l'accès aux ressources en eau. Plus de 800 personnes ont participé à ce groupe de travail. Vous n'y étiez point – jamais !

**M. Aurélien Pradié.** Si vous m'aviez invité, j'aurais été présent !

**M. Julien Denormandie, ministre.** Toutes les rencontres étaient ouvertes, monsieur le député : pas de ça avec moi !

**M. Aurélien Pradié.** Vous êtes extraordinaire !

**M. Julien Denormandie, ministre.** Les conclusions de ce troisième groupe seront rendues à la fin du mois de janvier. Ces travaux ont commencé au début du mois de mai. Vous n'y étiez point – jamais !

**M. Aurélien Pradié.** Non, en effet.

**M. Julien Denormandie, ministre.** Troisième élément : vous expliquez que les agriculteurs souffrent et que la loi du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite loi EGALIM, ne va pas assez loin. Je ne vous ai jamais vu dans l'hémicycle participer aux débats sur la loi visant à protéger la rémunération des agriculteurs, dite loi EGALIM 2, que nous venons d'adopter. Pas une fois ! Cessez donc de tenir de grands discours pour nous accuser de ne pas aller assez loin et agissez avec nous ! Pas de ça avec moi !

Je salue vos nombreux collègues mobilisés sur ces questions, avec qui nous travaillons de façon constructive, mais arrêtons avec les postures qui consistent d'un côté à travailler de façon constructive pour le bien des agriculteurs et de l'autre, à prétendre, comme vous venez de le faire, qu'aucun engagement ne serait tenu. Car c'est faux, archifaux ! Je vous le dis avec sincérité : ce double discours est consternant. Ce n'est pas ma conception du débat politique.

Mettez les mains dans le cambouis et travaillez avec nous sur toutes ces questions et vous verrez : nous irons beaucoup plus vite.

**M. le président.** La parole est à M. Aurélien Pradié.

**M. Aurélien Pradié.** J'étais élu local avant même que vous ayez l'idée de vous engager en politique.

**M. Julien Denormandie, ministre.** Et alors ? Quelle condescendance !

**M. Aurélien Pradié.** Figurez-vous qu'à cette époque, j'ai eu amplement l'occasion de « mettre les mains dans le cambouis », comme vous dites, notamment pour défendre les zones défavorisées : je ne vous ai pas attendu pour le faire.

Peut-être pourriez-vous remballer votre arrogance...

**M. Julien Denormandie, ministre.** Insupportable !

**M. Aurélien Pradié.** ...et répondre à la question précise que je vous ai posée. Il y a plusieurs mois, dans le cas de Gramat, vous avez annoncé aux agriculteurs et aux éleveurs d'agneaux,...

**M. Julien Denormandie, ministre.** Eux, ils s'impliquent !

**M. Aurélien Pradié.** ...qui vous accueillait que le Lot deviendrait un département pilote en matière d'accès à

l'eau.

**M. le président.** Veuillez conclure, monsieur le député.

**M. Aurélien Pradié.** Vous ne l'avez pas fait. Vous n'avez d'ailleurs pas répondu à ma question.

**M. Julien Denormandie, ministre.** Bien sûr que si !

**M. Aurélien Pradié.** Tenez au moins cet engagement. Ensuite, vous pourrez donner des leçons de morale.

## Données clés

**Auteur :** [M. Aurélien Pradié](#)

**Circonscription :** Lot (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 1622

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** Agriculture et alimentation

**Ministère attributaire :** Agriculture et alimentation

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 janvier 2022](#)

**Réponse publiée le :** 19 janvier 2022, page 493

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 janvier 2022](#)